Importation de véhicules, ports secs non autorisés et contrôle sanitaire

Tebboune recadre les enjeux et ordonne...

Page 3

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5099 - Mardi 16 juin 2020 – Prix : 10 DA

112 nouveaux cas et 10 morts en 24 heures

Virus : nouvelle hausse des décès et du nombre de contaminés

Page 2

Tribunal de Sidi M'hamed

Reports en série des procès de corruption

Page 2

Mesures de prévention «drastiques», hausse des prix du carburant

Les bus, grands absents du déconfinement

Depuis le début de la deuxième phase de déconfinement, avant-hier 14 juin, les transports urbains, notamment les bus, n'ont pas repris le service car les mesures qui leur ont été imposées sont «drastiques», considérant que ce sont des charges qu'ils ne peuvent assumer après la hausse des prix du carburant. C'est ce qu'indiquent les différentes associations des transporteurs qui appellent à un réexamen de ces mesures.

Lire page 2

Ph/D. R.

Examens de fin d'année

Les dates du BEM et du Bac fixées

Page 3

Près de Béni Ounif à Béchar

Saisie de plus de cinq quintaux de kif traité

Page 16

Mesures de prévention «drastiques», hausse des prix du carburant

Les bus, grands absents du déconfinement

■ *Depuis le début de la deuxième phase de déconfinement, avant-hier 14 juin, les transports urbains, notamment les bus, n'ont pas repris le service car les mesures qui leur ont été imposées sont «drastiques», considérant que ce sont des charges qu'ils ne peuvent assumer après la hausse des prix du carburant. C'est ce qu'indiquent les différentes associations des transporteurs qui appellent à un réexamen de ces mesures.*

Par Thinhinene Khouchi

Ph/D. R.

Douche froide pour les transports de voyageurs, mais aussi pour les usagers. En effet, après trois mois de non-activité, les différents transports urbains (bus, taxis…) attendaient la reprise avec impatience. Mais cette reprise est soumise à plusieurs conditions. Premièrement, il y a lieu de noter l'augmentation conséquente du gasoil, carburant utilisé par la quasi-totalité des transports en commun ou des taxieurs, à savoir 5 dinars. S'ajoutent à cela les mesures de prévention, à savoir la limitation du nombre de voyageurs aux seules places assises, la mise à la disposition des voyageurs des produits désinfectants (gels hydro-alcooliques,…) «*trop chers*», selon les transporteurs, doter les sièges de housses ou films en plastique facilitant les opérations de désinfection. Ces mesures de prévention ont été qualifiées de «*mesures drastiques*» par les transporteurs et associations. A cet effet, les différents chauffeurs de bus et de taxi ont refusé de reprendre le travail, appelant à la révision des mesures imposées et à l'augmentation des prix des tickets de transport et des tarifs des taxis. Selon Abdelkader Boucherit, président de la Fédération nationale du transport des voyageurs (FNTV), «*les transporteurs ont été surpris par les conditions imposés par le gouvernement qui sont incompatibles avec ce qui a été convenu avec le ministère des Transports*». Il a indiqué que quatre syndicats se sont réunis afin de discuter des conditions qui leur étaient imposées. Cette réunion a abouti à une lettre adressée au ministre des Transports, signée par l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), l'Union nationale des transporteurs algériens (UNAT) et le Syndicat national des chauffeurs de taxi, exposant leurs propositions sur cette question. «*On avait demandé à la reprise des transports dans leur intégralité et pas seulement le transport urbain*», a indiqué le président de la FNTV, rapportant la frustration des propriétaires de transports semi-urbains et ceux inter-wilayas qui ont été exclus du déconfinemment. «*Nous avons également demandé à l'Etat d'étendre son soutien et son accompagnement aux professionnels du secteur, afin qu'ils puissent surmonter leur crise, notamment après les lourdes pertes qu'ils ont subies au cours de ces trois derniers mois, durant lesquels certains ont fait faillite*», a ajouté notre interlocuteur. En outre, Boucherit a estimé que «*travailler dans de telles conditions entraînera les chauffeurs vers la faillite, compte tenu des augmentations des prix du carburant que le transporteur ne pourra pas assumer seul*». Concernant les mesures de prévention, il dira que «*la désinfection et l'emballage des véhicules avec des isolants en plastique entraînent des charges supplémentaires qui ne sont actuellement pas supportables pour les transporteurs qui sortent tout juste de trois mois de non-activité*». De son côté, Mustapha Zebdi, président de l'Organisation algérienne de protection et d'orientation des consommateurs, a déclaré que les conditions fixées par le gouvernement sont «*très bonnes*», mais qu'elles ne sont pas «*applicables*» en réalité et nécessitent un délai supplémentaire pour être mises en œuvre, en particulier les isolateurs en verre pour les taxis et la désinfection des voitures après chaque client. Tout cela se produit, selon Zebdi, en cette période d'augmentation des prix du carburant, qui affectera négativement le transporteur et le voyageur. Enfin, il dira que «*nous sommes confrontés à de nombreux problèmes sur le terrain. D'une part, le retour des employés et des travailleurs, et d'autre part, le non-retour des transports*».

T. K.

112 nouveaux cas et 10 morts en 24 heures

Virus : nouvelle hausse des décès et du nombre de contaminés

L'ALGÉRIE a enregistré dix nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, en hausse de trois cas par rapport à hier (7), portant à 777 le nombre total de morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a augmenté de 112 avec 3 cas de plus par rapport à hier (109), pour atteindre 11 031 cas confirmés. En parallèle, le nombre de guérisons est de 129 cas en 24h, pour atteindre au total 7 735, selon les déclarations du Pr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. **R. N.**

Tribunal de Sidi M'hamed

Reports en série des procès de corruption

Bien que n'ayant pas connu de répit durant cette crise sanitaire de Covid-19, c'est avec le lourd dossier de corruption qu'ouvrira le tribunal de Sidi M'hamed cette période de retour à l'activité décidée dans le plan de dé-confinement tracé par le gouvernement. C'est ainsi qu'hier, suite au refus des collectifs de défense de plaider, les dossiers liés à la corruption, à l'instar de celui de Abdelmalek Sellal, Ahmed Ouyahia, Ali Haddad, Mourad Oulmi et Mahieddine Tahkout, ont été, sur décision dudit tribunal, reportés et respectivement inscrits sur différentes dates de ce mois de juin.

A ce titre, hier en fin de matinée, le tribunal de Sidi M'hamed d'Alger, après présentation des inculpés et délibérations avec les collectifs de défense, a reporté au 21 juin en cours les procès de Ahmed Ouyahia et de Abdelmalek Sellal ainsi que celui de Ali Haddad. Une ambiance particulière a régné au palais de justice où aussi bien le dispositif sécuritaire que celui de prévention sanitaire anti-Covid19 étaient renforcés à l'intérieur du tribunal et dans la salle d'audience où les inculpés se sont présentés avec des bavettes et des gants médicaux.

Concernant les procès des deux ex-Premiers ministres, leur renvoi a été décidé après le refus de la défense de plaider. Le dossier objet de renvoi concerne celui transféré à la Cour suprême dans lequel sont poursuivis Ahmed Ouyahia et de Abdelmalek Sellal ainsi qu'un certain nombre de ministres ayant composé le gouvernent des deux ex-Premiers ministres dont, entre autres, Youcef Yousfi, Amara Benyounès, Mahdjoub Beda et Amar Ghoul.

En outre, le même tribunal a également ajourné le procès de l'homme d'affaires Ali Haddad à cette même date du 21 juin en cours. Notons, à ce propos, que le 11 mai dernier, ledit tribunal avait reporté à la date d'hier (15 juin), le procès de plusieurs hommes d'affaires, dont Ali Haddad, pour finaliser «*les préparatifs techniques nécessaires à la tenue d'un procès à distance*», avait fait savoir le collectif de défense de certains accusés. Le patron de l'ETRHB est, rappelons-le, poursuivi dans des affaires de corruption, a indiqué le juge président de la séance. Ali Haddad est ainsi poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation dont obtention de privilèges, d'avantages et de marchés publics en violation de la législation, dilapidation de deniers publics, abus de fonction, conflit d'intérêts et corruption dans la conclusion de marchés publics.

Le procès de Tahkout reporté au 22 juin

Toujours dans le cadre de la lutte contre la corruption, le tribunal de Sidi M'hamed d'Alger, à la demande du collectif de défense, a également reporté hier le procès de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout au 22 juin en cours. Le 11 mai dernier, le même tribunal avait reporté au 15 juin le procès de plusieurs hommes d'affaires, dont Mahieddine Tahkout, pour finaliser «*les préparatifs techniques nécessaires à la tenue d'un procès à distance*», avait fait savoir le collectif de défense de certains accusés. Tahkout est poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation dont obtention de privilèges, d'avantages et de marchés publics en violation de la législation. Plusieurs responsables et anciens ministres sont également poursuivis dans ces affaires.

Report au 17 juin du procès de Mourad Oulmi

C'est finalement demain que se déroulera le procès de Mourad Oulmi, patron de Sovac. En effet, hier, le juge présidant l'audience ouverte contre le P-DG du groupe de montage automobile Sovac, a en effet décidé de reporter au 17 juin le déroulement dudit procès. Mourad Oulmi, placé en détention provisoire depuis le 20 juin 2019, est poursuivi pour de nombreux chefs d'accusation liés à une affaire de corruption. Il est question notamment de «*blanchiment d'argent, transfert de biens issus de revenus criminels et utilisation de crédits financiers bancaires de façon contraire à la réglementation et contraire aux intérêts de la banque*».

Khider Oulmi placé en détention provisoire

Rappelons à propos de cette affaire, qu'avant-hier le juge d'instruction près le pôle pénal spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed a décidé de placer Khider Oulmi, frère de Mourad Oulmi, en détention provisoire pour des chefs d'accusation liés essentiellement à la corruption. «*En attendant l'audition de son frère, l'accusé Oulmi Mourad, placé en détention pour un autre motif, et en application des dispositions de l'article 11, alinéa 3 du code de procédure pénale, le parquet général de la cour d'Alger porte à la connaissance de l'opinion publique qu'une action publique a été mise en mouvement en date du 14 juin 2020 sur la base des notifications de la cellule de renseignement financier pour des crimes de change, transfert de capitaux vers l'étranger et blanchiment d'argent, contre les nommés Oulmi Khider et Oulmi Mourad, et ce pour des chefs d'accusation portant sur le blanchiment d'argent, dissimulation de revenus issus de crimes de corruption, et violation de la législation et de la réglementation relatives au change et au mouvement des capitaux de et vers l'étranger*»,

Importation de véhicules, ports secs non autorisés et contrôle sanitaire

Tebboune recadre les enjeux et ordonne...

■ *Le président de la République a donné, lors de la réunion du Conseil des ministres, des instructions au ministre de l'Industrie et des Mines, Ferhat Ait Ali Braham, concernant l'importation des véhicules neufs. Abdelmadjid Tebboune a également pris la décision de fermer les ports secs non autorisés, de durcir le contrôle sanitaire à travers le territoire national et d'interdire l'importation des produits agricoles pendant la saison de cueillette.*

Par Meriem Benchaouia

Ph.> D. R.

Le chef de l'Etat a instruit le ministre de l'Industrie de parachever, dans les plus brefs délais, l'élaboration des cahiers des charges en posant deux conditions. La première est que l'importation soit faite «*directement du pays d'origine du véhicule*» et avec lequel l'Algérie partage des «*intérêts communs*». La deuxième est que l'importateur soit «*spécialisé*» en la matière et qu'il apporte toutes les «*garanties qui protègent l'économie nationale des mauvaises pratiques antérieures*», selon un communiqué de la Présidence de la République. De son côté, le ministre de l'Industrie et des Mines a présenté un exposé sur l'importation des intrants et des équipements industriels, relevant une hausse record de ces importations durant ces dernières années, sans un quelconque impact positif sur la croissance du Produit national brut. Selon l'exposé, les importations du pays en produits industrialisés, destinés à l'investissement et à la consommation, ont atteint 12 milliards de dollars, avec une exonération permanente et injustifiée de taxes douanières. Le ministre du secteur propose à cet effet «*l'impératif de réformes structurelles urgentes*», dont l'annulation de l'exonération de certaines taxes pour corriger les dysfonctionnements, et réaliser, ainsi, une économie de 4 milliards de dollars de montants transférés, en plus de 250 milliards de dinars au titre des droits du Trésor public. Afin de réduire la facture d'importation des carburants, du fer, de l'acier et des matières plastiques, le ministère s'attelle à examiner les moyens d'élaborer une base de données des matières brutes et produits semi-industrialisés sur le marché international, d'accélérer la relance de l'activité minière et de dégager des espaces prêts pour l'exploitation et l'exploration, à travers notamment des projets conjoints avec financements étrangers, lit-on dans le communiqué. En outre, le Président Tebboune a ordonné la fermeture immédiate des ports secs non autorisés et de faire obligation à ceux autorisés de se doter de scanners pour faciliter le contrôle par les Douanes et renforcer les mesures de sécurité. A l'issue d'un exposé sur la maîtrise des importations de services et la problématique des ports secs, présenté par le ministre des Finances, M. Tebboune a mis en garde contre les risques que représentent certains ports secs, dans leur état actuel, pour la sécurité et la souveraineté nationales ainsi que pour le Trésor public. Le Président a également chargé le gouvernement de réorganiser ce secteur et de l'annexer aux ports nationaux en vue de garantir le service de maintenance après-vente, la sécurité et la souveraineté nationales et de mettre un terme au gaspillage de la devise. Par ailleurs, le chef de l'Etat a ordonné le durcissement du contrôle sanitaire à travers le territoire national, suite à un exposé présenté par le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, sur l'évolution de la situation sanitaire nationale liée au Covid-19, ainsi que sur les dispositions prises pour la juguler. Le Président Tebboune a également instruit le ministre concerné de se déplacer, si nécessaire, pour prévenir tout besoin que pourrait provoquer un «*manque inadmissible*» dans un hôpital ou autre en équipements médicaux, qui sont disponibles en quantités suffisantes au niveau de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), pour répondre à toutes les demandes. Il a ordonné également le durcissement du contrôle dans certains hôpitaux qui seraient, selon des médias, en surcharge et où des cas de patients non pris en charge seraient enregistrés. A ce propos, le Président Tebboune a donné des instructions pour la mise à la disposition du ministère d'un avion spécial pour être sur les lieux à tout moment et s'assurer de la véracité des informations relayées ici et là. Aussi, le Président a ordonné l'interdiction totale de l'importation des produits agricoles pendant la saison de cueillette. Selon lui, cette décision est prise afin de «*protéger la production nationale, ainsi que le durcissement du contrôle sur les fruits importés en vue d'éviter la surfacturation et s'assurer de la qualité pour la préservation de la santé du citoyen*». Il a, par ailleurs, insisté sur «*davantage de réduction de la facture d'importation, sans toutefois créer de pénuries sur le marché et ordonné un recensement exhaustif des cheptels en recourant à l'imagerie aérienne, afin de créer une base de données qui nous permettra de maîtriser ces cheptels et d'assurer, ainsi, l'approvisionnement du marché en quantités indispensables de viandes*».

M. B.

Examens de fin d'année

Les dates du BEM et du Bac fixées

Le département de Mohamed Ouadjaout vient d'arrêter officiellement les dates des examens du BEM et du Bac pour l'année scolaire 2019- 2020, qui sont successivement fixées pour les deux premières semaines du mois de septembre.

En effet, pour le Brevet d'enseignement moyen (BEM) la date a été arrêtée du 7 au 9 septembre 2020. Quant à l'examen du baccalauréat, il aura lieu, selon le ministère, du 13 au 17 septembre prochain, précise un communiqué publié sur le site officiel du ministère. Pour rappel, le Conseil des ministre tenu en mai dernier a décidé d'approuver la proposition des syndicats du secteur de l'Education portant report des examens du baccalauréat et du BEM pour septembre prochain, compte tenu de la crise sanitaire causée par le coronavirus. La décision de repousser ces deux examens importants au mois de septembre a été prise en raison de la pandémie de coronavirus. Outre l'annulation de l'examen de fin du cycle primaire, le Conseil a également décidé que le passage d'un niveau à un autre pour les cycles primaire, moyen et secondaire s'effectuera sur la base du calcul de la moyenne des premier et deuxième trimestres et de la baisse de la moyenne d'admission. Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Oudjaout, avait expliqué que la situation sanitaire actuelle ne permet pas l'organisation de l'examen du BEM à son échéance fixée, d'où la décision de son organisation durant la deuxième semaine du mois de septembre prochain. Selon lui, les épreuves seront basées sur ce qui a été dispensé en classe comme enseignement lors des 1er et 2e trimestres de l'année scolaire 2019/2020. Pour assurer aux élèves une révision et une prise en charge psychologique de manière à les préparer aux deux examens, le ministre avait précisé que les établissements scolaires ouvriront leurs portes – pour une durée admissible – si les conditions le permettent avant le déroulement du BEM et du baccalauréat. «*Dans tous les cas, nous prendrons en compte les cours non enseignés durant le troisième trimestre, en adoptant la remédiation pédagogique durant la prochaine année scolaire*», a-t-il précisé, indiquant que «*l'application de ces mesures dans tous les cycles d'enseignement dépendra de l'amélioration de la situation sanitaire dans le pays*». Plusieurs organismes, dont le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (Snte) et l'Organisation nationale des parents d'élèves, ont appelé le président de la République à l'annulation pure et simple de l'examen du BEM 2020. Cet examen a suscité l'inquiétude des parents d'élèves, des candidats ainsi que celle des partenaires sociaux du secteur.

Louiza Ait Ramdane

Vacances et prochaine rentrée scolaire

Le ministère de l'Education nationale fixe le calendrier

Le ministère de l'Education nationale a fixé, hier dans un communiqué, le calendrier des vacances scolaires 2019-2020 et la date de la prochaine rentrée 2020-2021. «*Le ministère de l'Education nationale informe les membres de la communauté éducative, chacun en ce qui le concerne et vu les mesures prises dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, de la modification du calendrier des vacances scolaires 2019-2020 ainsi que de la date de la rentrée scolaire 2020-2021*», lit-on dans le communiqué. Les vacances d'été pour le personnel administratif débuteront après la fin de toutes les opérations relatives à la fin de l'année scolaire, soit à compter du jeudi soir 9 juillet 2020 pour toutes les régions, tout en assurant la permanence au niveau des établissements éducatifs durant les vacances d'été, a précisé la même source. La date de la rentrée scolaire 2020-2021 dans toutes les régions est fixée au mercredi matin 19 août 2020 pour les fonctionnaires de l'administration, et au dimanche matin 23 août 2020 pour les enseignants, alors que la rentrée scolaire des élèves est prévue dimanche matin 4 octobre 2020, ajoute la même source. Les établissements éducatifs «ouvriront leurs portes aux élèves de 4e année du cycle moyen et de 3e année secondaire, avant la tenue des examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) *et du baccalauréat, pour y réviser leurs cours et les préparer psychologiquement aux épreuves*».

H. N.

Journée mondiale de don du sang

Le monde marque l'événement sur fond de Covid-19

■ La Journée mondiale de don du sang a été célébrée dimanche par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et plusieurs pays, alors que les stocks de ce liquide vital ont atteint un niveau critique, selon l'agence onusienne qui, en raison de la pandémie actuelle de Covid-19, mènera cette année une campagne virtuelle.

Par Halima Ch.

L'OMS a placé la campagne 2020 de la Journée mondiale du donneur de sang sous le thème «Du sang sécurisé pour sauver des vies», avec le slogan «Donner son sang pour améliorer la santé dans le monde». L'idée est de mettre l'accent sur la contribution qu'un donneur individuel peut apporter pour améliorer la santé des autres membres de la communauté, explique l'agence dans un communiqué publié sur son site officiel. «*Les dons du sang sont nécessaires partout dans le monde pour que les individus et les communautés aient accès à du sang et à des produits sanguins sécurisés et de qualité, tant dans des situations normales que dans des situations d'urgence*», souligne-ton. Dans le cadre de cette campagne, l'OMS appelle «*un plus grand nombre de personnes dans le monde entier à sauver des vies en se portant volontaires pour donner leur sang régulièrement*». La journée et le thème sont également un appel à l'action destiné à tous les gouvernements, à toutes les autorités sanitaires nationales et à tous les services nationaux de transfusion pour consacrer les ressources suffisantes et mettre en place des systèmes et des infrastructures permettant notamment de dispenser des soins de qualité aux donneurs, promouvoir et appliquer l'usage clinique approprié du sang, et mettre en place des systèmes de contrôle et de surveillance pour l'ensemble de la chaîne des transfusions sanguines. La campagne de cette année a pour objectifs, entre autres : de mobiliser l'appui aux niveaux national, régional et mondial auprès des gouvernements et des partenaires du développement pour investir dans les programmes nationaux de transfusion, les renforcer et les inscrire dans la durée. D'après l'OMS, la plupart des pays à revenu faible ou intermédiaire peinent à proposer du sang sécurisé car les dons sont peu nombreux et les équipements pour tester le sang sont rares. A l'échelle mondiale, 42 % du sang est collecté dans les pays à revenu élevé, qui ne comptent que 16 % de la population mondiale. La Journée mondiale du donneur de sang est célébrée chaque année le 14 juin. En plus de remercier les donneurs, cette journée a pour objectif de sensibiliser le public au besoin mondial de sang sécurisé et au rôle que chacun peut jouer. **H. Ch.**

Ph. > D. R.

Tlemcen

Plus de 3 400 taxieurs reprennent leurs activités

AU TOTAL, 3 426 taxieurs de la wilaya de Tlemcen ont repris, hier, leur activité après trois mois d'arrêt dû aux mesures préventives du coronavirus, a-t-on appris du directeur local du transport. Attar Noureddine a précisé que ces taxieurs exercent dans le créneau du transport urbain. Ils sont répartis entre le groupement du Grand Tlemcen (Tlemcen, Chetouane, Mansourah) avec un total de 2 100 taxis, Maghnia (850 taxis), Remchi (350 taxis), Nedroma (40 taxis), Ghazaouet (70 taxis), Sebdou (10 taxis) et enfin Ouled Mimoune avec six taxis. Les membres de cette corporation doivent se conformer à une série de mesures, a rappelé M. Attar, afin de prévenir la propagation du coronavirus, comme le port de bavettes, le respect de la distanciation sociale, la désinfection des véhicules de manière régulière et la mise à la disposition des clients du gel hydro-alcoolique. **Maya H.**

Sétif

L'Institut de formation professionnelle de Tabnit proposé pour la prise en charge du coronavirus

L'Institut spécialisé en formation professionnelle de la cité Tabnit, au nord de Sétif, a été proposé pour accueillir et prendre en charge les malades atteints du nouveau coronavirus de la région, après la saturation du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mohamed-Abdenour-Saâdna, a annoncé, dimanche, le chef de l'exécutif local, Mohamed Belkateb. Il s'agit là d'une «*mesure d'urgence devant permettre l'allègement de la pression sur cet établissement hospitalier et garantir une meilleure prise en charge des cas de Covid-19*», a précisé le même responsable au cours d'une réunion avec tous les intervenants des secteurs concernés comme la Santé, la Formation professionnelle, la Jeunesse et Sport et la Sûreté nationale. Affirmant que «*les services du Centre hospitalo-universitaire n'arrivent plus à contenir plus de cas du Covid-19*», le wali a précisé que «*la priorité de l'heure était d'ouvrir en urgence un centre pour accueillir environ 40 cas confirmés de coronavirus qui attendent une hospitalisation*». Le futur centre sera «*réservé à la prise en charge des cas atteints de coronavirus que les hôpitaux des différentes daïras* (El Eulma et Ain Oulmène, notamment) *n'arrivent pas à contenir au vu du nombre de cas confirmés*», a souligné le même responsable. Des instructions ont été données aux directeurs de la santé et de la formation professionnelle ainsi qu'à tous les intervenants locaux concernés à l'effet de procéder «*d'ores et déjà aux procédures d'usage relatives à l'aménagement de ce centre pour permettre son exploitation dans les meilleurs délais*». Il a ordonné également la mobilisation du staff médical et paramédical nécessaires pour l'encadrement de ce nouveau centre ainsi que les moyens logistiques indispensables pour une meilleure prise en charge des cas de coronavirus, insistant sur la mise en place de pas moins de 60 lits dans une première étape. Le chef de l'exécutif local a appelé à la consolidation des efforts des différents secteurs et intervenants pour faire face à cette crise sanitaire, d'autant que la wilaya de Sétif «*enregistre quotidiennement une augmentation des cas de Covid-19*». Auparavant, il a été proposé un pavillon de 2 étages au centre régional anti-cancer pour la prise en charge des cas de Covid-19, mais beaucoup de contraintes ont entravé cette opération, a rappelé le même responsable.

Hani B.

Numéros verts et secours de la police à Béjaïa

5 600 appels reçus le mois dernier

«Quelque 5 594 appels téléphoniques ont été enregistrés par la sûreté de wilaya durant le mois d'avril dernier», a indiqué la cellule de communication dans un communiqué de presse. Parmi les appels reçus, il y a 405 communications téléphoniques liées à des signalements d'accidents, crimes, atteintes aux biens privés et publics, atteintes aux personnes, 3 598 appels de demandes de secours et interventions de différents services, demandes d'informations, orientation, 1 564 demandes d'informations et explications liées au Covid-19. Par ailleurs, il ressort du même bilan 27 communications signalant des accidents de la route et découvertes de cadavres. Notons que ces appels ont été enregistrés sur les différents numéros mis à la disposition du public par la sûreté de wilaya 24h24, à savoir les 15-48, 17 et 104.

Sécurité routière : 638 retraits de permis

«*Quelque 18 accidents de la route ont été enregistrés durant le mois dernier*», a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Ces accidents ont fait 22 blessés et un mort. Durant la même période, il a été recensé 715 contraventions dont 134 dressées à l'endroit des conducteurs de moto indélicats.

Aussi, l'on note 58 délits routiers dont 17 commis par des motards notamment pour non-port du casque de sécurité, défaut d'assurance et de papiers. Par ailleurs, les contrôles routiers effectués par la police ont donné lieu à 638 retraits immédiats de permis de conduire, dont 264 liés aux motards pour divers infractions. Au cours du même mois, 277 véhicules et 3 motos ont été mis en fourrière pour non-respect des mesures de confinement partiel dont la circulation en dehors des horaires autorisés. En outre, 11 211 véhicules, 1 145 motos et 12 sorties radar ont donné lieu à 169 infractions pour non-respect de la vitesse limitée à la circulation.

H. C.

Moyen-Orient et Afrique du Nord

L'activité économique devrait diminuer de 4,2 % dans la région MENA

L'activité économique dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) devrait diminuer de 4,2 % en 2020 sous l'effet de la pandémie de coronavirus et de l'évolution du marché du pétrole, selon la Banque mondiale.

Par Salem K.

Ph/D. R.

Dans son rapport de juin sur les perspectives économiques mondiales, l'institution basée à Washington fait observer que ce chiffre est loin de la croissance de 2,4 % prévue dans l'édition de janvier du rapport. «*Une forte incertitude pèse sur ces prévisions*», note la Banque mondiale, expliquant que «*les pays exportateurs de pétrole sont pénalisés par l'effondrement des prix du pétrole et des flambées de Covid-19, tandis que les importateurs de pétrole se ressentent de l'affaiblissement des économies avancées et des grands pays émergents, des perturbations causées par les mesures de riposte à la pandémie et de la baisse probable du tourisme*». Dans les pays exportateurs de pétrole, on s'attend à une baisse d'activité de 5 % en raison de la chute des prix du pétrole, contre une croissance de 2 % annoncée dans les prévisions de janvier. Dans bon nombre de pays exportateurs de pétrole, les mesures de réduction de la production pétrolière vont considérablement freiner la croissance, prévient le rapport. Dans les pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) (-4,1 %), les faibles cours du pétrole et l'incertitude liée au coronavirus pèseront lourdement sur les secteurs non pétroliers. L'activité économique des pays importateurs de pétrole devrait se contracter de 0,8 % en 2020 avec la baisse du tourisme et la détérioration des perspectives d'exportation, relève l'institution de Bretton Woods. Ces prévisions sont loin du taux de croissance de 4,4 % prévu en janvier. De même, ajoute-t-on, «*l'investissement devrait rester atone dans le climat d'incertitude qui règne au niveau mondial et national, tandis que la consommation sera limitée par les mesures de riposte à la pandémie*». Le niveau élevé de la dette publique est un autre obstacle à la croissance des pays importateurs de pétrole, prévient la BM. Le rapport de la BM rappelle que la pandémie a produit «*une violente onde de choc à travers le monde, plongeant de nombreux pays dans une profonde récession*». Dans le scénario de base, le PIB mondial diminuera de 5,2 % en 2020, ce qui représente la plus grave récession planétaire depuis des décennies, fait remarquer la même source. Le revenu par habitant diminuera cette année dans la plupart des marchés émergents et des économies en développement. Selon la BM, la pandémie souligne l'urgente nécessité de prendre des mesures pour amortir le choc, protéger les populations vulnérables et améliorer la capacité des pays à faire face à d'éventuelles crises similaires à l'avenir. Il est également essentiel de relever les défis que posent le caractère informel de l'économie et le manque de filets de protection sociale, et d'engager des réformes qui permettent d'assurer une croissance vigoureuse et durable.

S. K.

Douanes

Entrée en service du nouveau Système d'information en 2022

Le Directeur général des Douanes, Noureddine Khaldi, a annoncé, dimanche à Alger, l'entrée en service en 2022 du nouveau système informatique. Lors de son exposé devant les membres de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2017, le DG des Douanes a précisé que la mise en œuvre de ce nouveau système, conçu dans le cadre d'une coopération algéro-coréenne, constitue «*un des éléments sur lesquels nous misons pour promouvoir la gestion douanière et accroître son efficacité*». Il a, toutefois, souligné l'importance d'accompagner son lancement par des textes juridiques afin de protéger l'économie nationale et améliorer le statut social du douanier en vue d'atteindre les objectifs escomptés. Dans le même sillage, M. Khaldi a indiqué que les niveaux des salaires faisaient partie des facteurs ayant été à l'origine de l'apparition de la corruption au sein de ce corps, soulignant la nécessité d'éviter les jugements hâtifs et accusations de corruption à l'encontre du corps des Douanes qui compte des compétences intègres et nationalistes. Les Douanes algériennes souffrent également de problèmes d'équipement et de manque de moyens par rapport à l'ampleur de leurs responsabilités, selon M. Khaldi qui a souligné que le corps a fait l'objet, ces dernières années, d'une «*marginalisation systémique et d'une restriction des prérogatives pour des raisons inconnues*», rappelant les répercussions de telles décisions, dont l'aggravation des phénomènes de transfert illicite de capitaux et de devises. Concernant les recettes douanières de l'exercice 2017, les chiffres présentés par le DG montrent que l'administration des douanes a procédé au recouvrement de 1 005,81 mds DA, soit une hausse de 1,5 % par rapport à l'exercice 2016. Près de 85 % de ces recettes, constituées de droits douaniers d'un montant de 364,57 mds DA et de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) d'un montant s'élevant à 594,81 mds de DA, sont affectés au budget de l'Etat. Le taux de réalisation des recettes douanières de l'année 2017 par rapport aux prévisions de la loi de finances 2017 est estimé à 105,5 % pour les droits douaniers et à 90,90 % pour la TVA.Lors de la séance présidée par Tarek Tridi, président de la Commission, les membres de la Commission ont mis en avant la nécessité d'accorder plus d'importance à l'élément humain, à travers la formation, la mise à disposition de moyens humains, la révision des statuts, l'actualisation de l'échelle des salaires et l'octroi d'avantages financiers afin de parer à toutes tentatives de corruption. Ils ont appelé à la nécessité d'améliorer les procédures relatives à la lutte contre les phénomènes de surfacturation, d'évasion et de fraude fiscales et d'améliorer le contrôle de marchandises contrefaites.

APS

Investissement

Installation de Zikara à la tête de l'ANDI

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Ferhat Ait Ali Braham, a nommé Mustapha Zikara directeur général de l'Agence nationale de développement des investissements (Andi), en remplacement de Abdelkrim Mansouri, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère. Mohamed Bouchama, secrétaire général du ministère de l'Industrie et des Mines, a procédé, dimanche, à l'installation du nouveau DG, en présence du directeur de la promotion de l'investissement du ministère par intérim, Redha Haltalli, ainsi que plusieurs cadres de l'Andi, selon la même source. A cette occasion, le SG du ministère de l'Industrie et des Mines a remercié M. Mansouri pour ses efforts à la tête de cette agence,appelant le nouveau DG a «*axé ses efforts vers la création d'une nouvelle dynamique d'investissement, dans le cadre de la nouvelle politique du gouvernement visant la relance de l'économie nationale*».

Hayni B.

Pétrole

Les cours minés par la crainte d'une deuxième vague de Covid-19

LE PÉTROLE perdait du terrain hier, pénalisé par la possibilité d'une deuxième vague de contamination au Covid-19 après la découverte d'un nouveau foyer de contamination en Chine, signal inquiétant pour la reprise de la demande en or noir. Vers 09h35 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 38,19 dollars à Londres, en baisse de 1,39 % par rapport à la clôture de vendredi. Le Brent ou brut de mer du Nord, est une variation de pétrole brut faisant office de référence en Europe, coté sur l'InterContinentalExchange (ICE), place boursière spécialisée dans le négoce de l'énergie. Il est devenu le premier standard international pour la fixation des prix du pétrole. A New York, le baril américain de WTI pour le mois de juillet perdait 2,34 %, à 35,41 dollars, après s'être aventuré sous les 35 dollars en cours de séance asiatique. Le West Texas Intermediate (WTI), aussi appelé Texas Light Sweet, est une variation de pétrole brut faisant office de standard dans la fixation du cours du brut et comme matière première pour les contrats à terme du pétrole auprès du Nymex (New York Mercantile Exchange), la bourse spécialisée dans l'énergie. Selon les analystes de JBC, le recul des cours du brut est directement lié à «*la recrudescence des cas de coronavirus à Pékin ainsi que dans certaines régions des États-Unis qui alimentent les craintes d'un début de deuxième vague d'infections et la nécessité de nouvelles mesures de confinement*». Les autorités chinoises ont annoncé dimanche la découverte d'un nouveau foyer de contamination autour d'un marché de gros à Pékin, ce qui a entraîné le confinement de 11 zones résidentielles dans les environs. Dix zones supplémentaires ont été placées en quarantaine lundi. Aux États-Unis, même si le dernier bilan quotidien du nombre de morts s'est inscrit en forte baisse, la crise sanitaire demeure préoccupante, ayant gagné les Etats du Sud et de l'Ouest, après avoir surtout touché le Nord-Est du pays. Et au Japon aussi, les craintes d'une deuxième vague sont vives : après 47 nouveaux cas d'infection à Tokyo annoncés dimanche, 50 cas supplémentaires auraient été détectés hier, selon Fuji TV.

R. E.

Algérie en musique/Ouled el mahroussa

Des spectacles en direct en plein confinement

«L'Algérie en musique Ouled el mahroussa» est une page Facebook qui a proposé, depuis le début du mois de ramadhan, des spectacles virtuels en direct. Un grand nombre d'interprètes de musique andalouse à travers ses différentes écoles ont pris part à ce programme artistique qui se poursuit au bonheur des passionnés de cette musique ancestrale. De grands noms de la musique andalouse ainsi que de nouveaux artistes ont présenté des prestations de haute facture.

Par Abla Selles

Les mélomanes de la musique andalouse sont gâtés depuis le début du mois de ramadhan avec des spectacles en direct, animés par des artistes de renommée internationale et d'autres qui font leurs premiers pas sur la scène artistique. Le plus important est que ces artistes ont gratifié les passionnés de cette musique ancestrale des plus beaux textes, des musiques les plus raffinées et voix les plus fortes. Ce programme présenté sur la page Facebook «L'Algérie en musique Ouled el mahroussa» se veut un espace ouvert au public pour passer des moments musicaux de haute facture en cette période de confinement. Des artistes de renommée nationale et internationale sont à l'affiche dont Lila Borsali, Abbes Righi, Bheidja Raahal, Farid Khodja, Brahim Hadj Kacem, Hmidou, Samir Toumi et autres. L'occasion de participer à ce programme artistique est donnée aussi aux jeunes artistes qui démontrent un talent particulier comme Djafar Mahdi, Karim Bouras, Malek Fkirat, Mohamed Ayoub, Sofiane Zaidi, Amine Bentami et autres. Après le succès qu'a eu ce programme durant le mois de ramadhan, les responsables de cette page Facebook ont décidé de poursuivre les soirées musicales même après l'Aïd. Les rendez-vous de ces soirées sont annoncés d'avance afin d'informer les fans des artistes programmés. Pour sa part, le public a salué cette initiative qui lui a permis d'oublier un peu l'ennui et l'angoisse du confinement. «*C'est un espace artistique qui met la lumière sur la richesse de notre patrimoine et le talent de nos artistes*», commente une mélomane de musique andalouse. «*Cela nous permet de passer de bon moment en famille durant cette période de confinement. Les journées sont longues, il nous faut de belles choses pour nous occuper*», ajoute une autre. D'autres fans ont salué le choix des artistes programmés comme Affaf Farah qui a dit : «*C'est une occasion pour découvrir de jeunes artistes qui ont de belles voix. Grand merci à vous et bonne continuation*». Les messages d'encouragement sont nombreux pour les jeunes artistes. «*Belle prestation, vous êtes une fierté pour la jeunesse algérienne et l'Algérie*», écrit Fares. Il est à noter que les spectacles sur la page «Algérie en musique Ouled el mahroussa» se poursuivent au bonheur des mélomanes de la musique algérienne. Aucune date sur la fin de ce programme musical n'a été avancée.

A. S.

Ph/D. R.

Cinéma

Les studios Warner Bros dévoilent leur nouveau calendrier de sorties

DIFFICILE pour les cinéphiles de s'y retrouver en matière de sorties de films. Avec la pandémie de coronavirus, les studios de production bousculent leurs programmations, suspendent les tournages, optent pour des sorties directement en VOD et décalent les dates de parution en salles de longs-métrages (très) attendus. Le studio Warner Bros., contraint de repousser la sortie de plusieurs blockbusters, a annoncé de nouvelles modifications. Ainsi, «*Godzilla vs. Kong*», attendu autour du week-end de Thanksgiving aux États-Unis (fin novembre), a finalement été reprogrammé au 21 mai 2021.En ce qui concerne «*Matrix 4*», l'attente sera encore (bien) plus longue. La sortie du film a été décalée de près d'un an : alors que les fans de la saga futuriste pensaient découvrir la suite des aventures de Néo en mai 2021, ce sera finalement le cas... en avril 2022. Le très attendu prochain film de Christopher Nolan, le mystérieux Tenet, n'a été décalé que de deux semaines supplémentaires, et sera en salles le 31 juillet 2020 – du moins, si les cinémas américains ont rouverts d'ici là. En revanche, «*Wonder Woman 1984*», reprogrammé pour août, a encore été décalé, cette fois-ci à octobre prochain. Repoussé à plus d'une reprise, le nouveau volet de James Bond, «*No Time To Die*», a finalement été avancé de quelques jours aux États-Unis. En France, rendez-vous dans les salles obscures le 11 novembre prochain.

M. M.

Décès

Le photographe et maquettiste Kays Djilali n'est plus

Le photographe et maquettiste Kays Djilali, qui a illustré avec ses remarquables photographies une dizaine d'ouvrages et livres d'art, est décédé dimanche en France à l'âge de 59 ans, a-t-on appris auprès de son éditeur. Le photographe a exposé ses œuvres dans plusieurs galeries en Algérie et à l'étranger, notamment au Maroc, en Chine et en Russie. Il a fait découvrir la ville d'Alger autrement aux lecteurs des beaux livres «*10 balades à Alger*» (2007) de Karrine Thomas et Philomène Bon et de «*Alger sous le ciel*» de Nina Bouraoui et Malek Allaoua. Il signe également l'ouvrage «*Aurès, vivre la terre chaouie*» en 2011 dédié à la beauté des paysages et à la richesse des Aurès et qui sera suivi par l'exposition «Aurès, patrimoine, mémoire et résistance» en 2016 à Alger. Avec le photographe Yacine Ketfi, Kays Djilali avait contribué avec ses remarquables prises de vue à l'illustration de «*Le patrimoine de l'eau en Algérie, mémoire et permanence*» (2012), un beau livre regroupant les travaux d'une dizaine d'auteurs sur la problématique de l'eau en environnement urbain, montagnard et saharien. L'objectif de Kays Djilali a égalemnt sublimé la beauté de la ville des ponts suspendus avec des clichés publiés dans «*Constantine : mémoire, patrimoine et passion*» (2017) de Noureddine Nesrouche. Dans le cinéma, Kays Djilali est coréalisateur avec Djamel Benramdane de «*Le piège*» (2006), un long métrage documentaire consacré au quotidien tourmenté des migrants subsahariens dans les pays du Maghreb, un sujet que le photographe avait également développé en beau livre en 2008 intitulé «*La nuit sur la figure*», préfacé par le romancier Yasmina Khadra.

L. B.

Après une réflexion sur le racisme

Le groupe Lady Antebellum devient Lady A

Le groupe a présenté ses excuses à ses fans pour les liens que son ancien nom avait avec la guerre civile et l'esclavage. Lady Antebellum a officiellement changé son nom en Lady A. Le groupe américain de musique country a partagé une déclaration avec ses fans sur Twitter jeudi 11 juin, annonçant que le nom du groupe n'inclurait plus le mot «*antebellum*» suite au mouvement anti-racisme déclenché par l'assassinat de George Floyd par la police. «*En tant que groupe, nous nous sommes efforcés de faire de notre musique un refuge... pour tous. Nous avons regardé et écouté plus que jamais ces dernières semaines, et nos cœurs ont été émus avec conviction, nos yeux se sont ouverts sur les injustices, l'inégalité et les préjugés auxquels les femmes et les hommes noirs ont toujours été confrontés et continuent de l'être chaque jour. Maintenant, des angles morts dont nous ne connaissions même pas l'existence ont été révélés*, a déclaré le groupe. *Après beaucoup de réflexion personnelle, de discussions au sein du groupe, de prières et de nombreuses conversations honnêtes avec certains de nos amis et collègues noirs les plus proches, nous avons décidé de supprimer le mot ''antebellum'' de notre nom et d'avancer en tant que Lady A, le surnom que nos fans nous ont donné presque dès le début*». La déclaration explique que le mot «*antebellum*» a été choisi parce qu'il «*nous rappelle toutes les musiques nées dans le Sud qui nous ont influencés... le rock sudiste, le blues, le R&B, le gospel et bien sûr la country*». «*Mais nous regrettons et sommes gênés de dire que nous n'avons pas pris en compte les associations qui pèsent sur ce mot faisant référence à la période de l'histoire précédant la guerre civile, qui inclut l'esclavage*», a ajouté le groupe. «*Nous sommes profondément désolés pour le mal que cela a causé et pour toute personne qui s'est sentie en danger, invisible ou non valorisée. Causer de la douleur n'a jamais été l'intention de notre cœur, mais cela ne change rien au fait qu'en fait, c'est ce qu'il a fait. C'est pourquoi aujourd'hui, nous prenons la parole et nous apportons un changement. Nous espérons que vous vous joindrez à nous*».

R. I.

Brexit

Les dirigeants de l'UE face à Johnson pour dynamiser les négociations

Les dirigeants de l'UE espèrent profiter d'une visioconférence cette semaine avec le Premier ministre britannique, Boris Johnson, pour donner un nouveau souffle à la négociation post-Brexit, toujours dans l'impasse, mais dont le calendrier va s'accélérer.

Par Rosa C.

«*Le but, c'est de donner un peu plus de visibilité politique aux négociations, parce que le coronavirus a envahi tout l'espace*», explique une source européenne en amont de cette rencontre, prévue à 12h30 GMT. C'est la première fois depuis le départ du Royaume-Uni, le 31 janvier, que Boris Johnson s'implique personnellement dans les discussions. L'UE sera représentée par la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, et les présidents du Conseil, Charles Michel et du Parlement, David Sassoli. Le négociateur européen Michel Barnier y participera également. Cette rencontre était prévue de longue date : avant même le début des pourparlers, les négociateurs s'étaient donné rendez-vous en juin pour «*faire le point*» et décider de prolonger ou non la période de transition – qui court jusqu'au 31 décembre – pendant laquelle les Britanniques continuent d'appliquer les règles européennes, ce qui laisserait plus de temps pour négocier. L'état des lieux, après quatre cycles de discussions depuis mars, est simple à résumer : Britanniques et Européens ont campé sur des positions irréconciliables, empêchant tout progrès. «*On n'est nulle part*», résume un haut responsable européen. Quant à la période de transition, le Royaume-Uni a clos le sujet vendredi en signifiant «*formellement*» à l'UE son refus de la prolonger, comme il n'avait cessé de le répéter depuis des mois. Dès lors, sauf coup de théâtre de l'imprévisible Boris Johnson, cette «*conférence de haut niveau*» – son appellation officielle – devrait surtout servir à constater les difficultés. Et à réitérer la volonté commune de passer la seconde, afin d'éviter un «no deal» catastrophique pour des économies déjà frappées de plein fouet par la pandémie de Covid-19. «*C'est une réunion obligatoire, un point d'étape, qui aura un rôle d'impulsion politique pour permettre aux négociations de se débloquer. Ou pas*», explique une source proche des discussions. Londres et Bruxelles sont déjà convenus, en amont de la réunion, d'accélérer les pourparlers. Le calendrier est plein pour juillet, avec des rencontres chaque semaine, tantôt à Bruxelles, tantôt à Londres, la plupart en comité restreint, pour avancer sur les dossiers les plus conflictuels. Parmi eux, les garanties de concurrence équitable en matière fiscale, sociale ou environnementale (le «level playing field», ndlr), exigées par l'UE, qui craint de voir surgir une économie dérégulée à sa porte. Mais aussi le règlement des différends entre les deux parties ou la question explosive de la pêche. Autant de problématiques à résoudre avant le 31 octobre, date-limite fixée par Michel Barnier pour laisser le temps aux États membres et au Royaume-Uni de ratifier un éventuel accord qui entrerait en vigueur le 1er janvier 2021. Faute de compromis, les seules règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), avec leurs droits de douane élevés et leurs contrôles douaniers, s'appliqueraient aux relations commerciales entre les anciens partenaires. Une perspective qui affole l'organisation patronale européenne Business Europe, «*extrêmement préoccupée*» par l'état des négociations. Mais pour l'eurodéputé belge Philippe Lamberts, membre du groupe de coordination du Parlement européen sur le Brexit, «*les Européens font une erreur d'analyse quand ils pensent qu'un compromis s'imposera de lui-même face au risque économique*». Les pro-Brexit «*sont des nationalistes, des populistes*», a estimé le patron du groupe écologiste sur la RTBF ce week-end. «*Ce sont des gens pour qui le critère économique n'est pas le critère déterminant*».

R. C.

Ph.> D. R.

Commentaire

Efforts

Par Fouzia Mahmoudi

Macron va remanier son gouvernement, puis Macron va dissoudre l'Assemblée nationale, enfin Macron va démissionner. Tous les scénarios, mêmes les plus fantaisistes étaient envisagés dimanche dans la journée, concernant le discours donné par le président français ce soir-là à 20h. Au final, rien de grandiose, rien d'explosif, juste des mises au point. Emmanuel Macron s'est adressé aux Français pour leur tracer la route du déconfinement qui s'intensifie et prévenir des efforts qui seront demandés pour éviter la faillite du pays. Une mise au point également sur le volet social, agité ces dernières semaines par quelques petites manifestations criant au «*racisme d'État*» et réclamant le déboulonnage des statues des grandes figures de l'Histoire de France. Emmanuel Macron a ainsi répété son intolérance totale au racisme mais a refusé d'envisager toute «*récriture de l'Histoire*». «*Nous serons intraitables face au racisme, à l'antisémitisme et aux discriminations*», a déclaré le président français, «*mais ce combat noble est dévoyé lorsqu'il se transforme en communautarisme, en réécriture haineuse ou fausse du passé*» et en un «*combat inacceptable quand il est récupéré par les séparatismes*». «*La République ne déboulonnera pas de statues*», a-t-il martelé. «*Nous devons plutôt regarder ensemble toute notre Histoire et en aucun cas nier ce que nous sommes*», a-t-il ajouté. Tout en reconnaissant qu'il existait des discriminations raciales dans le pays, il a mis en garde contre une contagion en provenance des États-Unis, où les manifestations sont accompagnées de la destruction de statues et la remise en cause d'œuvres artistiques anciennes que les manifestants jugent offensantes et racistes. «*Nous sommes une nation où chacun, quelles que soient ses origines, sa religion, doit trouver sa place. Est-ce vrai partout et pour tout le monde ? Non*», a reconnu le président français. «*Notre combat doit donc se poursuivre, s'intensifier pour permettre d'obtenir les diplômes et les emplois qui correspondent aux mérites et talents de chacun et lutter contre le fait que le nom, l'adresse, la couleur de peau réduisent encore trop souvent l'égalité des chances que chacun doit avoir*», a-t-il déclaré. Concernant la crise sanitaire liée au Covid-19, Macron félicite son gouvernement et lui-même par la même occasion pour la gestion de la pandémie en France et déclare même être «*fier*». Toutefois, le sentiment des Français est loin d'être le même sur le sujet et les différents sondages d'opinions montrent bien que Macron aura fort à faire pour reconquérir la confiance de son peuple. De manière générale, le discours de Macron aura été très conventionnel et ceux attendant des annonces fortes et marquantes ont de quoi être déçus. Le président français a ainsi réaffirmé la nécessité pour les Français de travailler plus pour relancer l'économie, rappelant un peu le fameux «*travailler plus pour gagner plus*» de Nicolas Sarkozy, sauf que dans ce cas-ci les travailleurs devront travailler plus pour éviter la banqueroute du pays, non pour augmenter leurs revenus.

F. M.

Nucléaire

Les nuages s'accumulent au-dessus du cas iranien

L'Iran s'expose à de délicates discussions à propos de ses activités nucléaires lors de réunions qui débutaient hier à l'AIEA : le refus de Téhéran d'autoriser l'accès à deux sites suspects s'ajoute aux tensions créées par l'accroissement du stock d'uranium enrichi. Deux rapports produits début juin par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) alimentent les préoccupations sur l'avenir de l'accord nucléaire de 2015 signé avec l'Iran, et en voie de délitement depuis que les États-Unis s'en sont retirés de façon unilatérale en 2018. Ces rapports seront au cœur de la réunion, cette semaine, du Conseil des gouverneurs de l'AIEA organisée exceptionnellement par vidéoconférence. Dans un premier document consulté par l'AFP, le gendarme du nucléaire constate l'impasse dans laquelle se trouvent, après plus d'un an, ses demandes d'explication à la République islamique à propos de matériel et d'activités nucléaires non déclarés par Téhéran au début des années 2000. Trois sites suspects situés en Iran intéressent l'agence onusienne qui a requis l'accès à deux d'entre eux en janvier. Sans succès jusqu'à présent. Ce blocage «*préoccupe vivement l'agence*», souligne le rapport, et pourrait être sanctionné par l'adoption, cette semaine, d'une résolution du Conseil des gouverneurs rappelant l'Iran à ses obligations. Ce type de démarche est rare, la dernière résolution critique de l'AIEA sur l'Iran remontant à 2012. Si à ce stade une résolution aurait avant tout une portée symbolique, elle viendrait alourdir le climat des discussions entre l'Iran et la communauté internationale. Les activités présumées dont l'agence onusienne veut vérifier la nature se seraient déroulées il y a plus de 15 ans, et rien n'indique qu'elles se poursuivent ou constituent une quelconque menace à l'heure actuelle. Mais outre le fait que les inspecteurs veulent en avoir le cœur net, l'Iran fera face à l'accusation de violer ses obligations vis à vis de l'AIEA s'il continue à refuser ces inspections ou s'il est avéré que le pays a mené un programme nucléaire non déclaré sur ces sites sensibles. Le dossier pourrait alors être transmis au Conseil de sécurité de l'ONU. Les analystes du groupe de réflexion américain Arms Control soulignent le risque de «*politisation*» de ce dossier par les États-Unis de Donald Trump engagés dans une politique de «*pression maximale*» sur l'Iran. Parallèlement, Washington exhorte les États toujours parties à l'accord nucléaire de 2015 (Allemagne, France, Grande-Bretagne, Russie, Chine) à lui emboîter le pas et à dénoncer le texte. Jusqu'ici ces pays ont soutenu à bout de bras cet accord qui ne tient plus qu'à un fil puisqu'en représailles au rétablissement des sanctions américaines, Téhéran a multiplié les manquements à ses engagements. Ainsi, depuis un an, la République islamique a pu accroître son stock d'uranium enrichi, relever son taux d'enrichissement à 4,5 %, contre les 3,67 % fixés dans l'accord, et augmenter le nombre et la performance de ces centrifugeuses. Un second rapport rédigé par l'AIEA début juin constate que l'accumulation d'uranium dépasse de près de huit fois la limite autorisée. Mais, à la différence du contentieux sur les activités passées, ces entorses sont strictement documentées par l'agence dont les inspections se poursuivent sans entrave, et sans contretemps lié à la crise du Covid-19.

Selon la Fédération tunisienne de l'hôtellerie

Pas de saison touristique en Tunisie cette année si...

■ «Il n'y aura pas de saison touristique cette année, en raison des nouvelles mesures d'accès aux frontières annoncées vendredi 12 juin 2020, notamment l'imposition d'un test PCR et autres obligations (conditions de transport et de séjour)», regrette le Conseil national de la Fédération tunisienne de l'hôtellerie (FTH).

Par Mondji B.

«*Ces mesures constituent, selon un communiqué publié dimanche 14 courant par la Fédération, une contrainte certaine et dissuasive à l'accès à notre destination*», et ce, à l'inverse des destinations touristiques concurrentes. Le conseil de la FTH affirme que dès samedi, 13 juin 2020, des annulations massives de réservations ont été enregistrées pour les mois de juillet et août 2020, entraînant ainsi l'annulation de programmations aériennes. «*Dans les conditions actuelles, une grande partie des hôtels demeureront fermés*», selon la FTH qui dit «*comprendre les contraintes sanitaires auxquelles la Tunisie fait face*», mais appelle l'exécutif à modifier ces mesures de fermeture des frontières aux touristes. En tout cas, la FTH estime que des demi-mesures ne feront pas de la Tunisie une destination touristique cette année, alors que le bilan de sa lutte contre le Covid-19 est salué par toutes les organisations internationales, entre autres l'OMS et l'OMT.

Visite nocturne : Abir Moussi réclame l'ouverture d'une enquête

La présidente du bloc parlementaire du PDL, Abir Moussi, a affirmé lors d'une conférence de presse tenue hier 15 juin 2020, que des députés du mouvement Ennahdha ont effectué des visites nocturnes dans les prisons d'El Mornaguia et de Borj El Amri. Les directeurs généraux des prisons ont donné l'autorisation à ces députés, en contrepartie de certains privilèges. Abir Moussi détient des preuves de ce qu'elle avance. Elle a demandé l'ouverture d'une enquête sérieuse concernant la visite de ces députés aux extrémistes détenus dans ces prisons.

Abir Moussi reçoit un SMS détaillant le projet de son assassinat

Abir Moussi, présidente du bloc parlementaire du PDL, a indiqué lors de son passage sur la chaîne nationale Al Wataniya, avoir reçu un SMS de la part d'un extrémiste, qui est affilié à Daesh, selon les services de renseignement. Elle précise que des combattants se sont entraînés en Libye et sont rentrés sur le territoire tunisien depuis près de deux semaines. Le texte du message met en garde Abir Moussi contre une bombe à retardement, et la conseille de faire attention lorsqu'elle monte dans sa voiture ou lorsqu'elle se rend à ses réunions.

Asma Shiri : le gouvernement travaille dans un climat de solidarité et de consensus

En déplacement, dimanche à Hammamet, la porte-parole du gouvernement, Asma Shiri, a déclaré que le gouvernement travaille dans un climat de solidarité et de consensus. Ce qui se passe en dehors du gouvernement n'a pas de conséquences sur le rythme de son travail, sur son équilibre ou sur la prise de décisions, a-t-elle assuré, estimant que l'objectif principal du gouvernement est de répondre aux aspirations des Tunisiens et de leurs attentes économiques et sociales. S'exprimant en marge de la première conférence des délégués régionaux du ministère de la Femme, de l'Enfance et des Séniors, Shiri a relevé que le travail du gouvernement sous la conduite de Fakhfakh est marqué par la stabilité et le sens de responsabilité de la part de tous les membres du gouvernement. Selon elle, ce travail a permis la réalisation d'importants résultats dont l'adoption de 34 décrets-lois durant une période qui ne dépasse pas les deux mois. Pour elle, le volet social et économique constitue une priorité pour l'action du gouvernement. L'approche du gouvernement dans les grands dossiers tels que le chômage et les mouvements sociaux consiste à trouver des solutions pour la reprise économique et la création d'emplois afin d'atténuer la précarité et la pauvreté, insiste-t-elle. De telles questions, a-t-elle indiqué, sont abordées avec les partenaires sociaux d'une manière sectorielle ou au niveau des ministères. Le gouvernement, a-t-elle affirmé, s'emploie à résoudre les problèmes qui se posent dans le cadre d'une approche participative dans tous les secteurs et avec les représentants professionnels pour réaliser la paix sociale. Sur les mouvements sociaux que connaissent plusieurs régions du pays, Shiri a répondu que le gouvernement a choisi de ne pas faire des déclarations médiatiques mais d'œuvrer à résoudre les problèmes qui sont restés insolvables depuis des années et dont les causes n'ont pas été traités. Le but est, selon elle, d'écarter les solutions provisoires ou palliatives qui ont donné lieu à des solutions non exécutées. Sur l'ouverture des frontières tunisiennes à partir du 27 juin, Shiri a expliqué que cette décision s'inscrit dans le cadre d'une démarche progressive dans l'application de la stratégie nationale de confinement ciblé tenant compte de la protection sanitaire et de l'aspect économique, en particulier pour le tourisme, secteur-clé de l'économie nationale. Il est important, selon elle, d'exploiter le fait que la Tunisie a réussi à contenir l'épidémie de Covid-19 pour présenter le pays en tant que destination touristique sécurisée et répondre à une demande de plus en plus croissante de réservations pour visiter la Tunisie. Notre pays, a-t-elle conclu, est parvenu à concilier entre la reprise de l'activité touristique et le respect du protocole sanitaire préventif.

M. B.

Covid-19

Tunisie : deux nouveaux cas de contamination, 1 096 au total

Deux nouveaux cas de contamination au coronavirus (Covid-19) ont été confirmés en Tunisie à la date du 13 juin sur 1 117 dépistages effectués, portant à 1 096 le nombre total des cas d'infection depuis le début de l'épidémie dans le pays, a annoncé, dimanche, le ministère tunisien de la Santé publique. Selon un communiqué du département, les nouveaux cas recensés sont importés. Le nombre total des analyses réalisées depuis le début de la pandémie s'élève à ce jour à 59 887. Le nombre de décès dus au Covid-19 demeure inchangé (49) depuis l'apparition de l'épidémie. Quelque 998 personnes ont été jusque-là guéries, selon le bilan quotidien du ministère de la Santé, alors que 49 autres sont toujours porteurs du virus. Le ministère a ainsi exhorté les citoyens au respect total de la loi et des mesures adoptées à cet effet, notamment l'hébergement des malades porteurs du coronavirus, dans les hôpitaux et les centres d'hébergement préparés à cet effet, afin de limiter la propagation du virus.

Maroc : 45 nouveaux cas de contamination confirmés

Quarante-cinq nouveaux cas d'infection au nouveau coronavirus (Covid-19) ont été confirmés hier au Maroc, portant à 8 838 le nombre total des cas de contamination, a annoncé le ministère de la Santé.

Le nombre de cas guéris s'élève à 7 779 avec 14 nouvelles rémissions, alors que celui des décès stagne à 212 à cas, a précisé la même source. Le nombre des cas exclus après des résultats négatifs d'analyses effectuées au laboratoire s'établit à 422 750. Le Maroc avait décrété l'état d'urgence sanitaire depuis le 20 mars et l'a prorogé jusqu'au 10 juillet prochain.

May H.

Dossiers libyen et syrien

La visite de deux ministres russes en Turquie reportée

UNE VISITE prévue dimanche en Turquie des ministres russes des Affaires étrangères et de la Défense, qui devait porter sur la situation en Libye et en Syrie, a été reportée, ont annoncé Ankara et Moscou. Le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, et son homologue de la Défense, Sergueï Choïgou, étaient attendus à Istanbul, conformément à un accord entre les présidents Recep Tayyip Erdogan et Vladimir Poutine, avaient indiqué, samedi, les ministères russe et turc des Affaires étrangères. Mais le ministère turc des Affaires étrangères a annoncé dimanche le report de cette visite, sans fournir de motif. Au cours d'un entretien téléphonique, le chef de la diplomatie turque, Mevlut Cavusoglu, et son homologue Sergueï Lavrov sont convenus de poursuivre les contacts entre les diplomates des deux pays et de tenir «*les réunions au niveau ministériel à une date ultérieure*», a ajouté le ministère. Le ministère russe des Affaires étrangères a confirmé, dans un communiqué sur sa page Facebook, que «*la date d'une réunion des ministres des Affaires étrangères et de la Défense des deux pays sera décidée ultérieurement*». Le communiqué a assuré que les ministres des deux pays «*œuvrent activement à soutenir un règlement en Libye*». Sur la Syrie, la Turquie et la Russie s'emploient à trouver une solution politique. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, était attendu pour sa part à Istanbul dimanche et devait avoir des entretiens avec les responsables turcs hier, selon une source diplomatique turque.

R. M.

OGC Nice

Atal intéresse Naples et Watford

LE DÉFENSEUR international algérien de l'OGC Nice (Ligue 1 française de football) Youcef Atal serait dans le radar de deux nouveaux clubs lors de ce mercato d'été : le Napoli (Serie A italienne) et Watford (Premier League anglaise), rapporte dimanche le site spécialisé Foot Mercato. Les responsables des deux formations auraient discuté avec l'entourage du latéral droit niçois, également dans le viseur du Paris SG, de Tottenham ou encore de l'Inter Milan. La direction de l'OGC Nice n'a, quant à elle, pas l'intention de laisser partir le joueur de 24 ans, formé au Paradou AC et dont le contrat avec le club azuréen arrivera à terme en 2023. «*On ne fera pas de grande lessive durant l'été. On compte conserver Youcef Atal avec nous et on va le conserver*», affirmait récemment le président du club, Jean-Pierre Rivière, dans une interview publiée dans le quotidien régional «*Nice Matin*».

Le champion d'Afrique algérien, auteur d'un but en 14 matchs, toutes compétitions confondues cette saison, avait été victime d'une grave blessure au genou début décembre.

Il serait cependant prêt à reprendre les entraînements avec l'équipe lundi (hier) après une bonne période de rééducation.

Grâce à sa 5e place occupée avant la suspension du championnat, l'OGC Nice prendra part à la prochaine édition de l'Europa League, en compagnie de Lille et du Stade de Reims.

Tennis de table

La reprise pourrait se faire en septembre

LA FÉDÉRATION algérienne de tennis de table (FATT) compte reprendre ses activités au mois de septembre prochain, mais seulement avec les plus importantes compétitions, a révélé le président de l'instance, Chérif Derkaoui.

Avant la suspension des compétitions et autres activités en mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), plusieurs rendez-vous nationaux attendaient leur déroulement, notamment le 3e et dernier tour du Championnat d'Algérie par équipes, la Coupe d'Algérie et les deux Championnats nationaux individuels (jeunes et seniors).

«*On peut reprendre en septembre prochain, si le déconfinement total est décidé et donc les infrastructures sportives rouvertes. Mais en raison de la longue période d'inactivité observée à cause du Covid-19, on sera contraint de sauter certaines compétitions et de se contenter des plus importantes*», a indiqué Derkaoui.

Pour ce faire, la fédération compte réserver les mois de juillet et août à la reprise des entraînements. «*C'est une année exceptionnelle, on sait que cela va être difficile pour les athlètes qui sont à l'arrêt depuis presque trois mois.*

Rattraper donc le retard accumulé dans le travail n'est pas évident en deux mois (juillet/août) où habituellement tout le monde est en vacances», a expliqué le patron de la FATT.

L'autre point qui va peser durant la reprise est l'application du protocole sanitaire imposé par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Selon Derkaoui, sa fédération devra composer avec un déficit en matière de staff médical dont la présence sur le lieu de la compétition est obligatoire.

«*Un seul médecin est affecté à la fédération et il ne pourra pas à lui tout seul assurer le contrôle de tout le monde*», s'est-il plaint. «*Pour y remédier, la fédération compte solliciter le soutien de la Protection civile dont les éléments sont bien entraînés pour de telles circonstances*», a proposé Chérif Derkaoui.

S'agissant de la reprise des athlètes des équipes nationales, appelés à préparer des échéances internationales, la fédération compte renouer avec les stages en suivant les mêmes mesures de prévention, tout en séparant les catégories d'âge.

Alors que le MJS n'a pas pris de décision pour la réouverture des installations

Zerguini propose un protocole de reprise

■ Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) n'a pris pour l'instant aucune décision concernant la réouverture des infrastructures sportives, même après l'annonce, par les autorités, de la fin du confinement lié au coronavirus dans 19 wilayas à partir de ce dimanche.

Il s'agit d'une simple proposition de l'ancien médecin fédéral

Par Mahfoud M.

«*Pour l'heure, aucune décision n'a été prise à propos de la réouverture des installations sportives*», selon la cellule de communication du MJS. Soucieux de préserver la santé des sportifs et de leurs familles, le MJS avait adhéré à la politique des pouvoirs publics en mars dernier, en ordonnant la fermeture de toutes les infrastructures sportives et la suspension des compétitions. Une ordonnance qu'il avait renouvelée après chaque décision des pouvoirs publics de prolonger le délai de confinement.

De son côté et sollicité par la Fédération algérienne de football (FAF) pour élaborer un protocole sanitaire en vue d'une éventuelle reprise des championnats, le Dr Yacine Zerguini, membre de la Commission médicale de la Fédération internationale (Fifa), a dévoilé une série de mesures dans le cadre d'un guide médical, sur son blog personnel. «*Le but de cette contribution, du point de vue médical, est d'établir les conditions minimales de base afin que les compétitions qui intéressent les clubs professionnels* (FAF-LFP, Ligue de football professionnel) *puissent reprendre, dans le cadre strict des normes sanitaires du programme de déconfinement national, alors que continue de sévir, à divers degrés à travers notre pays, la pandémie de Covid-19*», écrit le Dr Zerguini, également vice-président de la Commission médicale de la Confédération africaine (CAF). «*Il est de notre responsabilité de prévoir toutes les éventualités et de considérer les évaluations des risques et les facteurs qui doivent être en place pour que le football professionnel puisse reprendre en toute sécurité pour tous les acteurs du jeu*», a-t-il ajouté. Comme première action, le Dr Zerguini a préconisé le recrutement «*au sein de la FAF-LFP et de chaque club professionnel d'une personne* (Mr-Mme Covid-19) *en charge de coordonner toutes les actions liées à la pandémie. Idéalement, une personne qui aime le football, avec de bonnes connaissances médicales et techniques, et ayant l'usage des moyens modernes de communication. Idéalement, au sein des clubs, ces personnes-ressources devraient être recrutées et rémunérées par la FAF-LFP et former, sous l'autorité de la personne-ressource nationale, une commission ad hoc*». Dans le cadre d'une reprise de la compétition, suspendue depuis mi-mars, Yacine Zerguini a relevé la nécessité de «*minimiser le risque de transmission, s'efforcer à garantir la disponibilité des tests, sans pour autant les retirer des systèmes de santé qui en ont le plus besoin, et être en mesure de contacter avec précision tous les acteurs du jeu suivis*». Dans un chapitre intitulé «*Préparation des équipes*», le médecin a mis l'accent sur l'hygiène de vie, avec tout ce que cela implique comme mesures de prévention et gestes barrières : confinement ciblé/partiel, protection mutuelle : distanciation, port de masque et de gants, hygiène des mains et du corps.

Zerguini a reconnu que «*les modalités de reprise des entraînements et des matches ne seront pas simples à gérer, du point de vue de la sécurité sanitaire. Un grand challenge attend la LFP et les clubs, souvent peu habitués à respecter scrupuleusement des normes et des procédures de ce type. Surtout que la sécurité sanitaire n'est pas négociable*». Toutefois, il faut savoir que la FAF n'est pas tenue de prendre en compte les remarques et autres «*conseils*» de Zerguini, vu qu'elle dispose déjà d'un médecin fédéral et président de la Commission médicale de la FAF, Dr Damardji, chargé d'élaborer un protocole de reprise des championnats.

M. M.

Qatar (Al-Rayyan SC)

Brahimi et ses coéquipiers aptes pour la reprise

LE MILIEU international algérien d'Al-Rayyan SC (Div.1 qatarie de football), Yacine Brahimi, ainsi que ses coéquipiers ont été testés négatifs,au nouveau coronavirus (Covid-19), a annoncé le club dimanche sur son compte officiel Twitter.

«*Tous les joueurs, staffs technique et administratif, ont été testés négatifs au Covid-19. 28 joueurs sont convoqués pour un stage à partir de lundi* (hier) *en vue de la reprise du championnat*», rapporte Al-Rayyan SC dans un communiqué. Brahimi (30 ans) s'est engagé l'été dernier pour trois ans avec Al-Rayyan SC pour sa première expérience en dehors du sol européen, lui qui avait porté, entre autres, les couleurs du FC Porto (Portugal) et du FC Grenade (Espagne).

Il n'a pas tardé à se mettre en évidence en devenant l'une des pièces maîtresses du club, avec notamment 11 buts inscrits en 17 apparitions en championnat de «Stars League».

Suspendu depuis mi-mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), le championnat qatari reprendra ses droits le 24 juillet prochain et prendra fin le 26 août. Avant l'arrêt du championnat à la 17e journée, la formation d'Al-Duhaïl occupait le poste de leader avec 42 points, devant Al-Rayyan SC (38 pts) et Al-Sadd (champion sortant) de l'attaquant international algérien Baghdad Bounedjah (32 pts).

Outre Brahimi et Bounedjah, le championnat qatari enregistre également la présence d'autres joueurs algériens, à l'image des internationaux Sofiane Hanni et Adlène Guedioura (Al-Gharafa, 4e avec 28 points).

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

http://www.lejourdalgerie.com

Cour des comptes

Levée de la suspension provisoire du dépôt des comptes administratifs et de gestion

LA COUR des comptes invite l'ensemble des ordonnateurs et des comptables publics de déposer leurs comptes selon les procédures en vigueur, en annonçant que la suspension provisoire du dépôt des comptes administratifs et de gestion est levée, a-t-elle indiqué hier dans un communiqué. Par ailleurs, elle leur recommande le respect total des mesures deprévention visant à lutter contre la propagation du coronavirus (Covid 19), notamment celles relatives au port du masque et de la distanciation sociale.

Ali N.

Crime/Lutte

Sûreté de wilaya d'Alger : saisie de 11 000 masques chirurgicaux à El Hamiz destinés à la vente illicite

LES SERVICES de Sûreté de la wilaya d'Alger ont saisi 11 000 masques chirurgicaux destinés à la vente illicite, a indiqué ce corps constitué dimanche dans un communiqué. Agissant sur information faisant état d'un individu qui s'adonne à la vente illicite de produits paramédicaux (masques chirurgicaux) dans un quartier à El Hamiz, les éléments de la sûreté de la circonscription Est de la police judiciaire se sont déplacés sur les lieux et ont arrêté le mis en cause en possession de 600 masques. L'enquête diligentée contre le mis en cause a permis de définir l'identité de ses deux complices, avant de les interpeller et de perquisitionner le domicile de l'un d'entre eux sur mandat du procureur de la République territorialement compétent, à l'intérieur duquel a été saisie une quantité de 10 400 masques, indique la même source. Les services de la direction du Commerce de la wilaya d'Alger ont été notifiés des faits, au moment où la marchandise a été saisie et une contravention de possession de marchandise sans factures et d'exercice d'une activité non déclarée a été dressée, a conclu le communiqué.

G. H.

Médéa

Le dispositif de lutte contre les incendies de forêt «opérationnel»

UN DISPOSITIF de lutte contre les incendies de forêt est opérationnel depuis quelques jours dans l'ensemble des massifs forestiers de la wilaya de Médéa où d'importants moyens, humains et logistiques, ont été mobilisés pour parer à d'éventuels départs de feu, a-t-on appris hier auprès de la Conservation locale des forêts. Activé début juin, ce dispositif devrait permettre de «*réduire les dégâts enregistrés chaque été et limiter ainsi l'impact des incendies sur le patrimoine forestier local qui perd, en raison de ce phénomène, des parcelles importantes de plantations sylvicoles et de couvert végétal, dont le remplacement et le repeuplement demandent beaucoup de moyens et de temps*», a expliqué Ahmed Salem, chef du service de protection du patrimoine forestier. Le bilan des pertes subies, entre 2017 et 2019, donne un aperçu sur l'évolution de la situation sur le front de la lutte contre les incendies de forêt où une fluctuation est observée d'une année à une autre et ce, malgré les efforts déployés. «Le secteur des forêts avait enregistré, en 2017, la destruction de 2 263 hectares, pour un total de 183 incendies, alors que les dégâts occasionnés au patrimoine forestier local, en 2018, «*ont régressé de façon notable*» pour se situer à 343 hectares, pour 71 incendies, avant de «*rebondir*» à 939 hectares en 2019, le nombre des incendies ayant doublé durant cette même année pour atteindre 165 incendies, selon ce responsable.

M. N.

Près de Béni Ounif à Béchar

Saisie de plus de cinq quintaux de kif traité

■ *Une quantité de kif traité s'élevant à plus decinq quintaux a été saisie dimanche près de la zone frontalière de Béni Ounif, dans la wilaya de Béchar, par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.*

Par Slim O.

Dans le même contexte, un détachement de l'ANP a arrêté, en coordination avec les services des Douanes, à Tlemcen, «*un narcotrafiquant et saisi 99 kilogrammes de kif traité*», tandis que d'autres détachements combinés ont appréhendé, en coordination avec lesservices de la Sûreté nationale à Biskra et Guelma, «*trois narcotrafiquants et saisi 7 110 comprimés psychotropes*», ajoute le communiqué.

Tlemcen : saisie de plus de 33 kg de kif traité

Les éléments de la Sûreté de daira de Beni Boussaid (Tlemcen) ont saisi 33,6 kg kif traité dans la commune de Sidi Djillali, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. L'opération a été exécutée avec succès suite à l'exploitation d'informations faisant état de la préparation par certains individus de l'introduction d'une quantité de kif à partir du village frontalier d'El Abed pour l'acheminer vers Maghnia. L'embuscade tendue par les éléments la sûreté de Beni Boussaid a permis l'arrestation de deux personnes âgées de 22 et 24 ans avec, en leur possession, 28,5 kg de kif traité. Une autre quantité de drogue estimée à 5,1 kg a été découverte au domicile de l'un des trafiquants, en plus d'une moto utilisée pour transporter la marchandise prohibée, a indiqué la même source. Les personnes arrêtées ont été présentées hier devant le procureur de la République de Maghnia, avec comme chef d'inculpation le trafic de drogue et appartenance à un groupe criminel organisé spécialisé, a-t-on fait savoir.

Oran : saisie de 11,5 kg de kif traité et 500 grs de cocaïne

Les services des douanes de la wilaya d'Oran ont procédé dernièrement à la saisie de 11,5 kg de kif traité et 500 grammes de cocaïne a-t-on appris, hier, de la direction régionale des douanes. Cette opération a été menée par les agents de la brigade mobile de l'inspection divisionnaire des douanes d'Arzew, en collaboration avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), suite à l'exploitationd'informations, a-t-on ajouté de même source. Cinq individus, dont une femme, ont été arrêtés et quatre véhicules ont été saisis, a indiqué la même source.

Démantèlement d'un réseau transfrontalier de trafic de stupéfiants et saisie de 19 600 comprimés psychotropes

Les éléments de la première Brigade de Recherche et d'Investigation (BRI 1) de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oran ont démantelé un réseau transfrontalier spécialisé dans le trafic de stupéfiants et saisi 19 600 comprimés psychotropes, ainsi que l'arrestation de trois individus, a-t-on appris, hier de ce corps de sécurité. Selon la même source, les policiers ont démantelé dernièrement un réseau criminel organisé transfrontalier, spécialisé dans le trafic, le stockage,la distribution et le transport de psychotropes, composé de trois personnes, âgées de 25 à 45 ans, dont des repris de justice. L'arrestation a fait suite à l'exploitation d'informations faisant état de l'activité d'un membre de ce réseau, qui commercialisait les psychotropes au centre-ville, indique la même source, ajoutant que la surveillance de cet individu a abouti à son arrestation. La fouille de l'individu et de l'endroit où il se trouvait a permis la découverte et la saisie d'une quantité de 1 400 comprimés psychotropes de marque «Rivotril». Poursuivant leur enquête et après extension de compétence vers une wilaya de l'ouest et la perquisition d'un endroit suspect, les policiers ont procédé à l'arrestation de la tête pensante de ce réseau, dont l'activité illicite s'étendait des frontières sud du pays vers les wilayas de l'ouest, ainsi qu'un troisième complice. Les enquêteurs ont saisi 18 200 autres comprimés psychotropes «Rivotril», soit au total quelque 19 600 comprimés, ainsi que deux véhicules utilitaires et deux motos servant au transport et à la commercialisation de la marchandise prohibée et une somme de 89 000 dinars issue des revenus de ce trafic. Les trois individus seront présentés, incessamment, devant la justice, a-t-on indiqué de même source.

S. O.